

Municipales 2026 : les grossistes appellent les nouveaux élus à un plan d'actions commun en faveur de l'attractivité économique des territoires

Paris, le 24 mars 2026 – À l'issue des élections municipales, la Confédération des Grossistes de France (CGF) appelle les équipes nouvellement élues à engager dès maintenant, et en partenariat avec les entreprises du commerce de gros, des décisions structurantes en faveur de l'attractivité économique. Emploi local, logistique urbaine, foncier, fiscalité : les orientations des premiers jours auront un impact direct sur la vitalité des territoires... et sur le quotidien des habitants.

Bâtir une feuille de route commune

Les arbitrages pris lors des premiers mois de mandat sont décisifs en matière d'urbanisme, d'infrastructure, de fiscalité, d'organisation logistique ou de commande publique et fixent durablement le cadre de l'investissement local et du dynamisme économique.

Acteurs essentiels de la vie économique territoriale, les grossistes qui représentent 160 000 entreprises, 1 million d'emplois et plus de 900 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France, approvisionnent quotidiennement commerces, artisans, restaurateurs, établissements de santé et collectivités.

Dans ce cadre, la CGF réaffirme sa volonté d'accompagner les élus locaux pour bâtir une feuille de route commune au service de la vitalité et de l'attractivité des territoires.

« Grâce au maillage territorial des grossistes, présents au plus près des besoins des Français, notre secteur contribue directement à la vitalité des communes. En facilitant l'implantation et en favorisant l'activité des entreprises du commerce de gros, les collectivités garantissent à leurs concitoyens des services de proximité, des commerces approvisionnés et contribuent à développer l'emploi local... En tant qu'entreprises engagées et citoyennes, nous proposons aux élus un partenariat durable et concret au service du rayonnement des territoires » souligne Stéphane Antiglio, président de la CGF.

À travers son [manifeste pour les municipales 2026](#), la CGF formule 15 propositions concrètes, immédiatement mobilisables par les équipes municipales, pour favoriser l'emploi local, soutenir la transition écologique et consolider l'ancrage territorial des entreprises, tout en contribuant à améliorer la qualité de vie pour les habitants.

Innover pour favoriser l'emploi local

Le commerce de gros est un employeur de proximité. La CGF appelle les nouvelles équipes municipales à :

- Mobiliser la commande publique comme levier d'emploi local,
- Soutenir la formation et la reconversion professionnelle,
- Associer les entreprises aux projets d'inclusion et d'insertion sociales.

Organiser une logistique urbaine efficace et durable

L'attractivité d'un territoire repose sur sa capacité à garantir des flux logistiques fiables et adaptés aux réalités économiques. La CGF propose :

- De préserver la liberté d'organisation logistique des entreprises,
- D'accompagner la décarbonation progressive des flottes,
- D'harmoniser les réglementations entre communes voisines.

Sécuriser le foncier économique et accompagner l'investissement

Le bon fonctionnement du commerce de gros repose sur des infrastructures adaptées. La CGF recommande :

- De dédier des zones spécifiques aux activités logistiques,
- D'encourager la verticalisation des entrepôts,
- De réhabiliter les friches industrielles,
- De faciliter l'accès aux sites logistiques pour attirer et maintenir les entreprises.

Faire de la fiscalité locale et des marchés publics un levier d'attractivité

Les décisions fiscales et les orientations en matière d'achats publics ont un impact direct sur la compétitivité locale. La CGF invite les communes à :

- Alléger les coûts fonciers et stabiliser les taxes locales pesant sur les entreprises,
- Intégrer dans les appels d'offres publics des critères prenant en compte la proximité, l'impact social et environnemental.

À propos de la Confédération des Grossistes de France (CGF)

À travers l'union d'une trentaine de fédérations adhérentes, la Confédération des grossistes de France (CGF) est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble du commerce de gros : le secteur représente 160 000 entreprises partout en France (dont 20 000 grands groupes, ETI et PME) qui emploient près d'un million de salariés et génèrent plus de 900 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Plus d'informations : <https://www.cgf-grossistes.fr/>

Contacts presse

Hélène Milesi helene.milesi@comfluence.fr 06 71 73 92 06

Patrick Chastel patrick.chastel@comfluence.fr 06 35 47 12 36